**Cérémonie des vœux du vendredi 19 janvier 2024**

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs, chers amis, c’est avec un immense plaisir que je vous accueille ce soir en cette salle des fêtes de Villefagnan pour les vœux du Maire.

*Rappeler que les vœux de Madame la Préfète ont également eu lieu dans la soirée.*

*Sont excusés, la sous-préfète, Juliette Bruneau ainsi que les trois parlementaires de notre circonscription, la députée Caroline Colombier, les Sénateurs Nicole Bonnefoy et François Bonneau*

Je vous remercie infiniment d’avoir répondu présent à cette invitation.

J’invite les élus du Conseil Municipal ainsi que nos agents à venir me rejoindre.

Je vais commencer mon intervention de façon très classique, par un bilan de l’année 2023 pour terminer par une projection sur l’année 2024.

Je vous rassure, je ne m’attarderai pas très longtemps sur le contexte géopolitique et socio-économique, d’ailleurs très largement diffusé et commenté dans les médias.

Puis, avant de passer au buffet, je tiens à préciser qu’il y aura une remise de la médaille Communale pour les agents et les élus cumulant au moins 20 ans de service ou de mandat.

Les conséquences défavorables de la conjoncture socio-économique rejaillissent évidemment de plein fouet sur la qualité de vie de tout un chacun !   
La diminution du pouvoir d’achat est une chose, mais viennent s’y greffer de nombreuses difficultés qui compliquent toujours un peu plus notre quotidien.

Ne croyez pas que je sois d’un naturel pessimiste et que je suis en train de vous dresser un tableau noir de notre société, j’établis juste un constat que j’estime plutôt assez pragmatique de la situation.

Notre système sociétal semble, au gré du temps, voir s’accumuler les difficultés générées par une mondialisation subie et donc, pas suffisamment contrôlée.  
Alors oui, il est toujours facile d’établir un diagnostic,   
il est cependant plus complexe de trouver les clés pour tendre à inverser ce processus de délitement, gangrénant toujours un peu plus notre société.  
Je ne vais évidemment pas me risquer à le faire ce soir, car tout simplement, je ne serai pas dans mon rôle.

Le mien justement, je vais y rester en vous parlant plus particulièrement de Villefagnan, mais aussi de son territoire.

Aujourd’hui, nous les élus, devons adopter une vision, une politique plus globale, qui va également au-delà des limites de nos collectivités respectives.

C’est à ce prix que nous pourrons construire un avenir plus cohérent pour mieux appréhender et faire face aux difficultés rencontrées par notre ruralité.

Bâtir des actions communes pour des intérêts communs et collectifs n’est pas forcément chose aisée, je vous l’accorde !  
L’exemple très concret que l’on pourrait citer est la MDS (maison de santé)  
Un lieu où les praticiens reçoivent la patientèle du territoire entier ; la notion du périmètre communal n’a plus le même intérêt prépondérant d’avant, il s’agit en effet aujourd’hui, de privilégier plutôt l’intérêt du territoire.

C’est ce genre d’initiative que l’on doit démultiplier… en réalité il faut constamment « décloisonner » et élargir le spectre de nos réflexions, de nos ambitions bien au-delà des frontières de nos collectivités respectives.

L’intérêt général doit s’appliquer, non seulement à l’échelle communale, mais plus encore à celui du territoire.

L’effet de polarisation doit rayonner sur nos territoires ruraux ; doivent donc émerger des projets les structurants, afin de les renforcer et ainsi les crédibiliser auprès des administrations, comme des pouvoirs public.

Et pourtant, il y a un paradoxe de taille, en effet, comment notamment les élus de proximité que nous sommes, pourraient-ils se résoudre à voir disparaitre de leurs communes des services à la population…

En réalité, il s’agirait de leur demander d’accompagner des actions de centralisation qui vont directement desservir leur population.

C’est un véritable dilemme !

Ces actions en faveur des pôles sont fortement souhaitées par les décideurs pour générer des économies d’échelle, ce que l’on appelle aussi des politiques de rationalisation budgétaire.

Aujourd’hui, encore plus qu’hier, que ce soit dans les entreprises ou dans les administrations, l’on pilote principalement avec cet objectif-là : de réduction des coûts, des charges…c’est le leitmotiv général !

Alors inévitablement, ceci n’est pas sans conséquences pour nos collectivités et les habitants peuvent, à juste titre se sentir pris en otage lorsque l’on supprime des prérogatives ou des services de proximité.

Notre commune, ancien chef-lieu de canton, aujourd’hui centre-bourg du pays de Villefagnan possède un nombre conséquent de services implantés depuis de nombreuses années.

Je citerai entre autres, le bureau de poste doté d’une antenne France-Service, le collège, les écoles, l’Ehpad, la gendarmerie, la caserne des pompiers, la déchetterie…

Ce que je puis vous assurer, c’est que nous ferons au mieux pour en conserver le maximum et ce, le plus longtemps possible !

Certains sont fragiles, je pense au collège notamment mais il n’y a rien d’inéluctable, la bataille doit être menée dès à présent, et ce, chacun à son niveau.

Sur un tout autre registre, la déchetterie constituera également un point d’attention et de vigilance non négligeable.

Rationalisation et optimisation ne riment pas forcément avec adéquation au besoin des habitants d’un territoire.

Certes, je n’ai pas la prétention d’annoncer que nous avons atteint le graal et pourtant en toute fin d’année, Villefagnan a décroché le label **« Village d’Avenir »** ; ce dernier devrait nous servir, de tremplin, de catalyseur pour valoriser le Villefagnanais.

A l’échelle départementale, 40 communes sont concernées par ce programme mis en place par l’état.

Pour Val de Charente, c’est-à-dire à l’échelon de notre CdC, Verteuil et Nanteuil en Vallée, également labelisées, viennent compléter le dispositif autour de notre pôle économique, Ruffec, elle-même bénéficiant des programmes PVD (petites villes de demain) et « action cœur de ville ».

Le programme « Village d’Avenir » découle d’une démarche d’évaluation et de bilan, lancée depuis juillet 2022 autour de l’Agenda Rural. Les résultats de celle-ci ont conduit à la création de France Ruralités, fruit d’une collaboration entre le Gouvernement et les collectivités territoriales.

Son ambition est d’améliorer le quotidien des Français vivant en zone rurale.

En substance, ce dernier permet de faire établir par des chefs de projets un diagnostic fléchant des actions à concrétiser ayant pour objectif de dynamiser la commune et son territoire.

Les études, dont l’ingénierie, seront financées par ce programme comme l’aide à la recherche et au montage des dossiers de demande de subventions.

A ce titre, je tiens à remercier Madame la Sous-Préfète de Confolens qui a soutenu notre dossier auprès du ministère chargé des collectivités territoriales.

Ce programme, ce label n’est pas non plus le bouclier absolu qui nous assurera la pérennité de l’intégralité de nos services à population.

Avec cette métaphore, je dirais qu’il s’agit d’un atout supplémentaire dans notre nôtre jeu, atout qui pourrait nous permettre de mieux nous défendre pour espérer gagner la partie…de la sauvegarde de nos services de proximité.

Très brièvement, je souhaite également aborder ce soir le sujet des zones d’accélération ENR (énergie renouvelable).

Le sujet fait d’ailleurs l’objet d’un article sur notre dernier bulletin municipal et comme vous avez pu le lire, nous n’avons pas désigné de zones d’accélérations ENR sur la commune de Villefagnan classée NATURA 2000 car de toute façon cela n’était pas compatible.

Ceci explique aussi pourquoi nous n’avons pas provoqué de réunion publique.

En revanche, une autre thématique importante nous attend, il s’agit du futur PLUI, plan local urbanisme intercommunal qui est en cours d’élaboration au sein de notre CdC.

A cette occasion nous aurons à vous concerter en réunion publique afin qu’ensemble, nous puissions émettre une proposition en cohérence avec les schémas et textes déjà existants (STRADETT= document Région, SCOTT = territoire ou bassin de vie, PCAET = Plan climat air énergie territorial)

Le PLUI est un document d’urbanisme qui permettra de déterminer les conditions d’utilisation, d’aménagement et d’utilisation des sols à l’échelle du territoire de notre CDC Val de Charente.   
Ce dernier devrait être finalisé d’ici 3 à 4 ans.

**Désormais, nous allons faire un rapide focus sur nos principales réalisations 2023 :**

Les plus importantes sont sans nul doute :

La finalisation de la 3ème tranche de la réhabilitation du bourg, mais également le parking du porche desservant la MDS côté grand-rue.

Mais également d’importants travaux de réseaux à la fois sur le pluvial comme sur l’assainissement (rue du clos, route du temple, route de Sauzé-Vaussais, route de la gare…) travaux devenus un préalable indispensable à la construction de notre future STEP.

Avec comme porteur de projet notre CdC Val de Charente, 2023 a vu la création du City-Stade au printemps dernier puis la finalisation et l’ouverture de la MDS en juillet.

**Pour cette année 2024**, nous allons faire une pause dans les investissements majeurs et gros travaux impactant le budget général ; pause devenue souhaitable, voire indispensable pour envisager une respiration de la trésorerie permettant ainsi la reconstitution de nos réserves.  
Néanmoins, je tiens à préciser que la fiscalité communale concernant le foncier bâti et non bâti n’a pas augmenté depuis 10 ans (*dernière augmentation des taux communaux en 2014*) ; par contre les bases cadastrales imposées par les pouvoirs publics flambent (pour rappel + 7.1% en 2023), ce qui mécaniquement induit une taxe toujours plus élevée pour le contribuable.

La nouvelle STEP, station d’épuration, devrait débuter en avril pour que l’on puisse espérer une mise en service en fin d’année. Véritable serpent de mer, dossier hyper complexe que nous avons largement abordé et commenté à plusieurs reprises dans notre bulletin municipal.

Le modèle sera du « style planté de roseau » avec un système de filtration générant un excellent rendement épuratoire, ceci eu égard à notre classification environnementale protégée.  
Coût de l’investissement 800ke, subventionnement total de 80% dont 70% par Adour Garonne, 10% par le Département, le reste sera financé par l’emprunt via le budget d’assainissement.   
Je rappelle que ce budget a la particularité de s’autofinancer, il n’est donc pas fongible avec le budget général.

Notre projet d’habitat groupé en partenariat avec SOLIHA devrait enfin voir le jour cette année ; il s’agit de la réhabilitation de l’ancienne boulangerie Grenon en 6 logements plus 2 maisons d’habitation.   
Pour rappel, le financement de cette opération est entièrement assuré par l’association SOLIHA avec laquelle nous avons signé un bail emphytéotique de 40 ans.

Concernant les économies d’énergie, 2024 verra le passage LED de l’intégralité de l’éclairage public de la Commune dans sa globalité, donc y compris les hameaux, ceci à la suite d’un partenariat avec le SDEG avec un reste à charge d’environ 10Ke pour la commune.

L’Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) verra se réaliser d’importants travaux d’économie d’énergie tout comme les écoles d’ailleurs ; l’estimation globale de ces travaux se situe autour de 700ke ; avec la compétence scolaire et périscolaire, c’est la CdC qui sera porteur de projet, le reste à charge CdC/Commune pourrait idéalement se situer à 140ke (hypothèse d’un subventionnement à 80%).

Avec le programme « Villages d’Avenir », nous allons mettre à profit l’ingénierie proposée, travailler avec les chefs de projet afin de réaliser une étude approfondie sur une réhabilitation complète de notre SDF, voire pourquoi pas une construction nouvelle ; calendrier : études 2024/2025 et réalisation plutôt 2026-2027, donc sur le prochain mandat !

Je vais également vous parler de la V93 (appelée également la vélidéale).   
Charentes Tourisme a précisé les contours de [la nouvelle vélo-route](https://www.velo-territoires.org/actualite/2023/03/06/schema-national-des-veloroutes-2023-un-reseau-augmente-et-une-nouvelle-carte/) nationale traversant d’ores et déjà la Charente par le Nord ; son tracé total fait 638km de St-Nazaire au lac de Vassivières.  
Selon les estimations de Charentes tourisme, 10.000 à 25.000 cyclistes devraient emprunter la portion du Val-de-Charente à l’horizon 2030 et la bonne nouvelle c’est que la V93 passera aussi par Villefagnan ; les panneaux devraient être apposés prochainement.   
Ce sera je pense une opportunité intéressante pour notre économie locale.   
  
Je vais maintenant évoquer un sujet d’importance qu’est le lien nécessaire avec nos acteurs économiques ; d’ailleurs, nous allons programmer assez rapidement une réunion en y invitant également différents partenaires. Nous poursuivrons bien évidemment nos réunions avec les référents villages, celles-ci ont d’ailleurs prouvé leur efficacité.

Quant aux affaires scolaires, la démographie défavorable ainsi que le pilotage principalement orienté par la diminution des coûts, ne nous permettent pas d’envisager un avenir vraiment serein sur le devenir à moyen terme de notre collège.

Pour les écoles, c’est un peu différent, l’on retrouve évidemment la même problématique de démographie atone, mais la future carte scolaire pourrait renforcer dans un avenir proche l’école de Villefagnan, par le biais de futurs regroupements scolaires.

Je souhaite ce soir mettre en avant nos différentes associations, un grand merci aux bénévoles qui les animent ainsi qu’aux adhérents qui leur donnent une âme et une légitimité. J’aime à le dire, ces dernières constituent aussi la vitrine de notre Commune et comme vous le savez la vitrine, c’est ce que l’on découvre avant d’entrer dans le magasin !

A Villefagnan, vous ne le savez pas forcément, mais nous avons un CCAS (centre communal d’action social) constitué par une commission mixte d’élus et d’habitants.   
Y sont examinés entre autres, les dossiers de demande d’aide sociale.   
A ce titre, une enveloppe issue du budget général est allouée tous les ans.   
Malgré la baisse significative du pouvoir d’achat, sur 2023 les demandes sont plutôt restées stables.

Pourtant, nous constatons en Nord-Charente un niveau de revenu inférieur à la moyenne départementale, régionale ou nationale, avec une certaine paupérisation, défavorable à l’activité économique.

Également un vieillissement de la population, le taux d’employabilité n’est pas optimal non plus.   
Tout cela pour dire que les données statistiques ne sont pas en notre faveur.   
Et pourtant, Villefagnan peut se targuer d’avoir un très bon niveau de services, aujourd’hui bien supérieur à celui de communes de tailles plus importantes.

Mais attention, j’en ai d’ailleurs parlé tout à l’heure, je reviens sur la fragilité de certains de nos équipements.  
  
J’en viens à ce slogan d’importance qui figure sur un des messages de notre panneau dynamique :

***« Si vous voulez sauvegarder nos commerces et services de proximité, utilisez-les »***

Nous avons de nombreux atouts, touristique, patrimonial, environnemental, faunistique et floristique et oui au pays de Villefagnan, il fait bon vivre, alors continuons à marteler et à vendre notre image par une communication efficace et toujours plus pertinente, comme nous la réalisons depuis le début du mandat.

Puisque l’on parle communication, je voudrais ce soir remercier par leurs présences nos correspondants de presse, Viviane Prieur pour la Charente Libre et Michel Hénot pour le journal l’Avenir.

Très rapidement, je profite du timing pour vous parler du recensement de la population de Villefagnan qui a débuté le 18 janvier donc hier et qui se terminera le samedi 17 février. A ce titre, nous avons recruté 3 agents recenseurs : Françoise Leray, Rachel Gratraud, Carla Papot  
Ces dernières sont munis d’une carte de mission tricolore, nous vous demandons de leur réserver évidemment le meilleur accueil possible.   
La saisie via le site informatique (le-recensement-et-moi.fr) ou le QR code est à privilégier car plus simple et plus rapide ; ne pas oublier de valider votre saisie. Vous avez également la possibilité de vous rendre à la maison France Service pour vous faire aider si besoin.

C’est ma 1ère adjointe Anne-Marie Lafond qui est référente et qui pilote cette action.   
Elle a pour objectif de dépasser le seuil fatidique des 1000 habitants !!!!!!!

(Importance de ce seuil par rapport à la DGF notamment).

Dans les brèves, Patrick Gastard, m’a demandé d’annoncer que désormais la sirène des pompiers est à nouveau active entre 9h et 20h en semaine !

Également une réunion publique à venir avec CALITOM, suppression des bacs de regroupement au profit des bacs individuels.

Ce soir je voulais également que l’on ait une pensée émue pour les personnes qui nous ont quittées en 2023 et également pour leurs proches ! (Je pense notamment à Christiane Prévost, Jacky Bréhier, Pascal Baudouin…)

Pour conclure, je souhaiterais féliciter nos agents, comme tous les élus du Conseil Municipal pour le travail réalisé tout au long de cette année 2023.  
Bienvenue à nos recrues, Alexandra Soumagne, à l’accueil et Frédéric Champigny pour l’équipe technique.

Je tiens à remercier notre compagnie de gendarmerie, notre service de secours et d’incendie, les diverses administrations, notre communauté de communes, les écoles, le collège, mais aussi tous les acteurs de la vie économique et sociale, les présidents et membres de nos associations avec leurs bénévoles, toutes les institutions avec lesquelles nous travaillons en bonne collaboration, sans oublier bien évidemment tous les habitants de Villefagnan qui participent également au bien vivre de notre commune.

**Les élus du Conseil Municipal de Villefagnan s’associent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu’à vos familles et vos proches, tous nos vœux de santé, de bonheur et de sérénité et d’espérance en cette nouvelle année 2024.**

Un grand merci pour votre attention… !

Remise des médailles communales